

FINS DE VIE

Un rituel pour l'euthanasie ?



Le livre de Gabriel Ringlet qui sort ce mois-ci parle de l'accompagnement des fins de vie.

Seules quarante pages y sont consacrées à l'euthanasie.

Mais nul doute qu'elles susciteront le débat.

FAIRE TOMBER 90% DES DEMANDES D'EUTHANASIE.

Si le patient sait que l'on ne s'acharnera pas à le maintenir en vie.

Vous admettez dans ce livre le recours à l'euthanasie dans certains cas. Cela ne va-t-il pas provoquer des remous dans l'Église ?

– Ce livre prend le parti de parler des questions les plus difficiles autour de la mort et notamment de la question de l'euthanasie, mais en marchant sur des œufs et sans provoquer personne. Je

serais triste que le débat ne soit pas à la hauteur de cette délicatesse. Ce livre est tout sauf polémique, mais il exige quand même le débat. Je dis par exemple que recourir à la sédation, ce qui est la position officielle des évêques, est aussi grave que l'euthanasie. Il faut se battre pour éviter l'euthanasie, mais il y a pour moi des cas où c'est inévitable, où il n'y a plus aucune bonne solution. J'ajouterais

que je ne me serais probablement jamais aventuré spontanément sur ce terrain si Corinne van Oost, médecin au service de soins palliatifs de la clinique Saint-Pierre à Ottignies, ne m'avait appelé, parce que personne n'acceptait d'accompagner ce genre de souffrance avec une dimension spirituelle. J'ai ensuite été sollicité une seconde fois, par les équipes soignantes, pour mettre au point un rituel.

– Dans quelles situations peut-on considérer qu'il n'y a plus aucune autre solution que le recours à l'euthanasie ?

– La philosophie palliative est de maîtriser la souffrance et de garder la relation. Il s'agit donc de trouver le meilleur équilibre entre le maintien d'une vie relationnelle et la maîtrise de la souffrance, qui peut être physique comme morale ou spirituelle. Dans quelques cas, il arrive que la souffrance physique ne soit pas maîtrisable, que les traitements les plus pointus restent impuissants. On se trouve alors devant l'alternative. On peut mettre la personne sous sédation, mais on la coupe de la relation et on s'éloigne de l'esprit palliatif. La sédation palliative n'est pas provisoire, on n'en revient pas. La différence, c'est qu'au lieu de mourir en trois minutes, on meurt en trois heures ou en trois jours. C'est le choix que fait l'Église, comme un certain nombre de patients ou de soignants. L'autre choix est l'euthanasie. Personnellement, j'insiste pour que cela se passe dans une unité de soins palliatifs. À partir du moment où l'on a tout tenté, il est heureux que ce soit là que l'on franchisse une étape de plus, dans un contexte relationnel qui implique le patient, sa

« Le geste d'euthanasie est une telle transgression que le réduire à sa dimension technique est insupportable. »

famille et l'équipe soignante. Dans l'exemple de la petite sœur carmélite dont je parle dans le livre, il y a à la fois une insuffisance respiratoire atroce, mais aussi une souffrance spirituelle d'une telle ampleur qu'elle crie que cela suffit. Dans ce cas précis, elle est morte naturellement, mais le médecin traitant comme moi-même avons la conviction que le fait que nous l'ayons écoutée en lui assurant que, s'il le fallait, on répondrait à sa demande, l'a apaisée. Je pense qu'on peut faire tomber 90% des demandes d'euthanasie si le patient sait que l'on ne s'acharnera pas à le maintenir en vie et que l'on y mettra fin si l'on n'arrive plus à maîtriser sa souffrance.

– Peut-on imaginer qu'un rituel se mette en place pour accompagner les fins de vie par euthanasie ?

– D'un point de vue anthropologique, nous ne pouvons pas laisser en l'état ce qui nous arrive de joyeux ou de douloureux, quelles que soient nos convictions. Il faut le porter plus loin par un rite, une célébration. Dans le cas de la fin de vie, j'ai toujours été très désireux d'une démarche communautaire, au moins familiale. Pour l'euthanasie, la question est partie des équipes soignantes. Le geste d'euthanasie est une telle transgression que le réduire à sa dimension technique est insup-

portable. Le personnel soignant est toujours pris aux tripes. Il s'agit d'abord de faire en sorte que ce qui se passe – et c'est ce que j'appelle grandir dans la transgression – fasse advenir quelque chose qui nous dépasse et qui fasse du bien. Même dans un geste de transgression, du bien peut être fait. Certains passent une musique de Chopin avant de faire la piqûre, parfois il s'agit simplement d'un moment de silence. Il serait utile de mettre au point un rituel, avec une personne qui préside et noue la petite assemblée par des gestes concrets comme lire un texte, allumer une bougie ou faire une onction ou caresse parfumée. Cela prend alors une autre dimension et aide ceux qui restent pour le chemin qu'ils doivent faire, que l'on soit dans un contexte de foi ou non. Je ne prétends pas inventer un modèle, mais je pense être parmi les premiers à offrir des pistes concrètes. Le rituel est une aide à mieux vivre sa vie quotidienne, à mieux célébrer une

naissance ou un décès. Et pourquoi le rite ne pourrait-il pas intervenir dans des situations nouvelles et difficiles au plan éthique ? Ce serait une surprise que l'Église, de manière officielle, imagine un accompagnement spirituel dans ces contextes-là. Il est plus

probable que ce sont des équipes actives sur le terrain qui mettent en place petit à petit des rituels d'accompagnement. Il y a peu de chances que les évêques soutiennent officiellement de telles démarches, mais peut-être le livre permettra-t-il de faire avancer un peu le débat...

Propos recueillis par José GÉRARD



Gabriel RINGLET, *Vous me coucherez nu sur la terre nue. L'accompagnement spirituel jusqu'à l'euthanasie*, Albin Michel, Paris, septembre 2015. Prix : 19,05 € -10% = 17,15 €.

INDICES

EXCUSES. Au nom de ses fondateurs de la Renaissance, des représentants de l'Église protestante en Allemagne viennent de s'excuser d'avoir détruit tant d'images religieuses (catholiques romaines) pendant la Réforme.

TAXES. L'Église italienne est désormais soumise, comme tout le monde, au paiement d'une taxe foncière, y compris pour ses écoles. Estimant que ces bâtiments sont des établissements caritatifs qui font faire des économies à l'État, les autorités religieuses contestent cette imposition, « purement idéologique ». La gauche radicale, elle, salue la fin d'un privilège datant du Moyen Âge.

MARIAGE GAI. À une écrasante majorité, le Conseil des évêques de l'Église épiscopale américaine (branche américaine de l'Église anglicane) a choisi de célébrer des mariages homosexuels. Cette décision a été prise après la légalisation des mariages entre personnes de même sexe sur tout le territoire américain. Le clergé épiscopalien ne sera cependant pas obligé de célébrer ces unions.

OUBLIÉS. En avril dernier, de nombreuses commémorations ont eu lieu pour les cent ans du génocide arménien. Un autre a eu lieu à la même époque : celui de la communauté chrétienne des Assyro-chaldéens. Plus de 250 000 membres sont morts entre 1915 et 1918, tués par l'empire ottoman.

HÉRÉSIE. Réagissant à la présence de questions sur le yoga dans des questionnaires officiels d'examen, l'Église orthodoxe bulgare estime que « l'évocation du yoga n'est qu'un élément du rétablissement des cultes païens et des hérésies ».

